

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1580

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 18

À l'alinéa 23, après le mot :

« autorité »,

insérer le mot :

« administrative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.